

Propriété intellectuelle, M2 recherche ou professionnel?

Par **poluxx**, le 18/03/2013 à 16:07

Bonjour,

Actuellement en M1 droit privé général, je suis intéressée par les M2 en droit de la propriété intellectuelle.

Plusieurs formations sont proposées et beaucoup sont des M2 Recherche. Plus particulièrement le M2 à Assas, Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle dirigé par M. Pierre -Yves Gautier. Ce master 2 a l'air très intéressant, mais aucun stage n'est proposé puisqu'il ne s'agit pas d'un master 2 professionnel.

Je voulais savoir si il était quand même possible d'envisager une insertion professionnelle après un tel master 2 recherche, ne proposant pas de stage, mais dont certains disent qu'il est tout de même professionnalisant?

Quelqu'un a t il déjà fait ce M2 et pourrait m'en parler, ou alors un autre M2 en droit de la propriété intellectuelle (à Nantes, Paris, ou Lyon par exemple?).

Y-a t il réellement des débouchés dans la matière, et si oui faut il privilégier les M2 professionnels?

Je suis un peu perdue et il faudra pourtant bientôt faire un choix!

Merci d'avance à ceux qui voudront bien me répondre.

Par **bulle**, le 18/03/2013 à 18:07

Bonjour,

Le mieux est de privilégier les M2 pro et donc le stage si vous voulez vous insérer professionnellement.

En général les M2 recherche sont suivis par une thèse.

Par **Alister**, le 20/03/2013 à 19:52

Bonsoir,

Je suis d'accord avec ce que bulle a dit juste au-dessus. Ceci dit, je pense que la frontière entre un M2 Recherche et un M2 Pro tend à diminuer. C'est essentiellement dû au fait que beaucoup des M2 pro proposent (obligent serait un mot plus judicieux) de faire un mémoire, permettant d'envisager une thèse par la suite. Par ailleurs, les M2 recherche peuvent aussi aboutir à l'obtention d'un stage bien évidemment (non conventionné) et ce n'est pas parce que tu as fait un M2 recherche que tu dois te sentir obligé de continuer pour une thèse.

Personnellement je suis étudiant en M2 pro de PI au CEIPI, et j'ai à la fois stage et mémoire (et un emploi du temps trop rempli mais passons).

Concernant les débouchés, il faut constater que malheureusement les grosses boîtes se servent (à usure) de stagiaires. Il est à peu près possible de trouver un stage en PI à peu près partout en fait (cabinet d'avocat, entreprise d'audiovisuel, de création logiciel ou référencement, certaines agences en communication, cabinet de conseil en propriété industriel...).

Oui, il y a des offres de stage (aussi de job) sachant qu'on trouve de la PI à peu près partout et qu'on tend à investir de plus en plus dans le secteur mais il est clair que ce n'est plus une matière de niche comme elle l'était il y a encore peu, le droit fiscal et le droit social offrent bien plus de débouchés.

Concernant le M2 en soit, quoiqu'il en soit le M2 que tu vises est très bon et même si je privilégie un M2 pro, la matière est tout à fait propice aux 2 et les débouchés ne changent pas vraiment avec l'un ou l'autre.

Par **poluxx**, le **21/03/2013** à **23:43**

Merci pour vos réponses!

Je sais bien que le droit social et le droit fiscal offrent plus de débouchés. Mais ce sont des matières avec lesquelles je n'accroche pas. J'ai toujours été attiré par le domaine artistique, je fais d'ailleurs un double cursus en histoire de l'art. Mon idéal serait de travailler dans la gestion d'une administration culturelle, malheureusement les débouchés sont rares, et mes études ne collent pas forcément trop à la fonction. Alors je me suis dit que quitte à faire du droit, il fallait que ça soit dans un domaine qui me plaît. Je n'ai pas l'intention d'arrêter mes études après mon M2, je compte persévérer dans la voie culturelle et voir où cela me mènera.

En fait, j'ai beaucoup de mal à m'imaginer juriste, ça fait quatre ans que je fais du droit, et j'ai l'impression d'être incapable de traiter une affaire juridique. Sûrement parce que les enseignements à la fac sont très théoriques. Pourtant, j'ai toujours eu de bons résultats, je viens d'ailleurs d'obtenir mon S1 de M1 avec une mention Bien, mais j'ai l'impression de ne rien savoir de concret (rédaction / négociation de contrats etc).

Vous qui faites un M2 droit de la PI, étiez vous dans le même état d'esprit en M1?

Je suis totalement perdue, j'ai entamé des études de droit sans savoir trop pourquoi, je les ai réussies, puis l'idée de devenir commissaire priseur a persisté dans mon esprit, jusqu'à cette année, j'ai effectué un stage en salle des ventes, et ce métier est pour moi trop inconciliable

avec une vie de famille épanouie, bien que passionnant. Du coup, arrivé en M1, je ne sais plus du tout quoi faire dans l'avenir.

Je postule dans les M2 qui me parlent le plus, en particulier un M2 droit et fiscalité du marché de l'art à Lyon, mais après?

Désolée, je suis un peu bavarde! :s

En tout cas merci pour ces réponses.

Par **Alister**, le **22/03/2013** à **00:03**

Je ne peux te dire qu'un M2 PI est forcément ce qui te confirmera un intérêt dans tes études, ni même qu'il t'apportera forcément cet aspect pratique (rédaction de contrat négociation etc) que tu espère. Généralement, on reste tout de même pas mal dans du théorique même pour un M2 pro.

Mais visiblement tu penses avoir une certaine sensibilité avec la PI, ce qui est déjà pas mal. J'ai personnellement aussi une formation en histoire de l'art, mais très franchement même si ça fait beau sur le cv, ça ne va pas te servir à grand chose à mon avis en pratique. ^^ Renseignes juste toi au maximum sur les M2 de PI et sur d'autres qui pourraient potentiellement t'intéresser, postules et voit ce que tu peux faire après.

A mon avis, ça peut être normal d'être perdu en M1, les possibilités de choix sont larges. Fais simplement un M2 qui te plaît. Le mieux étant au final de s'essayer dans plusieurs stages, ça reste la meilleure formation et la meilleure manière de trouver ce qui te plaît.

Par **Yn**, le **23/03/2013** à **12:52**

Salut,

La PI offre des débouchés intéressants, la majorité des étudiants issus de M2 PI n'ont pas de mal à trouver des stages et sont assez rapidement insérés dans le monde du travail. Note toutefois que, comme d'habitude, une excellente maîtrise de l'anglais est nécessaire, ou d'une autre langue, ce qui t'ouvrira des opportunités intéressantes.

Tu as notamment la possibilité de passer le barreau et de te spécialiser en PI, ou être conseiller en PI (les deux n'étant bien sûr pas incompatibles), ce qui te laisse une porte de sortie si jamais tu échoues au CRFPA.

Pour le M2, tu as le choix, je pense qu'il faut multiplier les demandes (une quinzaine environ) pour optimiser tes chances d'admission, voire t'offrir le choix entre plusieurs formations, ce qui est la position la plus royale.

Pour la formation théorique, il ne faut pas t'inquiéter, les stages permettent de découvrir le monde pro, et tu verras qu'une fois les connaissances maîtrisées, il ne s'agit que de qualifier

les situations concrètes que tu as à résoudre pour ensuite appliquer tes connaissances.

Pour la rédaction des actes, ce n'est pas difficile : les cabinets ou les études ont des clauses-types totalement rédigées qui reviennent souvent, et ton maître de stage corrigera toujours ton travail.

La distinction M2 pro/M2 recherche tend à s'estomper : ces formations visent de plus en plus à former de bons juristes, certains M2 recherche sont très réputés chez les professionnels, à l'inverse les étudiants de M2 pro peuvent continuer en thèse.

Si tu es motivé pour continuer après le M2, tu as également la possibilité de faire une thèse en PI, de construire toi-même ton sujet et faire quelque chose qui te plaît.

Par **poluxx**, le **31/03/2013 à 17:27**

Merci Yn pour ta réponse plutôt rassurante !

Bon, le seul problème c'est mon niveau d'anglais, mais je suis jeune, je ne compte pas intégrer tout de suite la vie professionnelle et j'ai pour projet de faire un séjour linguistique après mon M2 (même si il aurait été préférable de le faire avant, je n'ai pas eu l'occasion pour diverses raisons perso).

Le droit n'est toujours pas une grande passion pour moi, j'espère que ça va le devenir en creusant des matières qui m'intéressent davantage comme les PI (particulièrement la PLA).

Concernant les M2 spécialisés en PI, connaissez vous des master plus réputés que d'autres ? Je compte postuler à Paris (II, XII et Paris sud), Nantes et Lyon (après je n'ai pas encore tout regardé).

J'ai entendu certains étudiants voire même professeurs dire qu'il était bon se faire un M2 généraliste (par exemple: droit des contrats) et de refaire un M2 spécialisé après (en PI par exemple, puisque c'est une matière qui demande de solides bases générales).

Je ne sais pas trop quoi en penser ?

Merci encore de votre réponse

Par **Alister**, le **31/03/2013 à 18:07**

Sans ne rien avancer sur la qualité en soit des M2, au simple niveau de leur réputation, certains se démarquent quelques peu, de tête je dirais que les noms qui reviennent le plus sont :

M2 Grenoble, M2 Nantes, M2 Montpellier, Certains M2 PI de Paris (peut-être Paris II et Paris Sud sur le devant) et M2 du CEIPI.

Il y en a d'autres de réputés bien sûr, mais au fond tout dépend ce que tu cherches réellement, je pense qu'il est plus juste de regarder ce que peut t'offrir le M2 (partenaire de concours, réseau international ou pas, formation qui te semble te convenir au mieux), par

exemple le M2 PI de Lille n'est pas en soit mauvais mais bien plus axé droit des affaires que PI au fond et ne se fait qu'en alternance ou presque.

Pour le coup du 2e M2, je suis personnellement assez contre, je trouve préférable actuellement d'occuper cette 2e année de M2 dans des stages à la place mais ce n'est pas tout à fait inutile non plus. Tout dépend au fond de ce que tu recherches, il faut bien t'informer des différentes formations que tu vises le plus (et surtout dans lesquelles t'es finalement reçu) et au mieux contacter des anciens élèves pour obtenir des info. Surtout que tu veux pouvoir maîtriser parfaitement l'anglais (un prérequis nécessaire dans le domaine), partir en immersion et faire des stages à la place d'un 2e M2 peut être une bonne idée peut-être ?